



CAMP BASKET #01 – ETE 2020 -

Semaine 1 : Du dimanche 12 juillet au vendredi 17 juillet 2020

Semaine 2 : Du dimanche 19 juillet au vendredi 24 juillet 2020

Boostés par le succès des premières années, la JL BOURG BASKET et le Comité de l'Ain de Basket proposent à nouveau un camp basket sur Bourg-en-Bresse pour 2 semaines de perfectionnement, destiné à tous les jeunes désirant découvrir le basket de Haut Niveau.

Le concept du camp

Ce camp offre un enseignement de qualité proposé par le staff professionnel du Comité de l'Ain et du Centre de Formation de la JL Bourg. Il regroupe exclusivement des entraîneurs diplômés.

Dès l'ouverture du camp, des tests encadrés par le staff technique sont proposés pour constituer des groupes de niveaux et travailler tant sur la technique individuelle que sur le jeu collectif.

Camp ouvert aux jeunes joueurs nés entre 2010 et 2002 licenciés en club

Ce camp permet un apprentissage sérieux, dans une ambiance de travail conviviale, avec :

- ▶ Des infrastructures adaptées
- ▶ Des rencontres avec les joueurs et le staff professionnel de la JL BOURG BASKET !

La qualité et la fréquence du travail proposé permettent aux stagiaires de progresser rapidement. Ce camp est également un lieu de rencontres et d'échanges, favorisés par une équipe compétente et disponible. Bien que l'activité principale du camp reste évidemment la pratique du basket, des activités extra sportives sont organisées pour permettre aux jeunes de se reposer et de se détendre.

Journée type :

7h45 à 8h : Réveil

8h à 8h45 : Petit déjeuner

9h à 11h45 : échauffement commun puis ateliers techniques par groupes de niveaux

12h à 13h : repas

13h à 14h30 : Détente

14h30 à 16h : ateliers techniques, entraînements d'équipe, concours, matchs

16h : goûter

16h30 à 18h30 : animations diverses encadrées par les animateurs

18h45 : repas

20h à 21h30 : concours, matchs ou autres animations

21h45 à 22h30 : Douche

22h30 : coucher

Le camp est clôturé par une cérémonie de remise de récompenses en présence des parents. Elle se terminera par un verre de l'amitié.

CONDITIONS GENERALES

Article 1 – INSCRIPTION

Votre demande est enregistrée dès réception des éléments suivants :

- Le Bulletin d'inscription dûment rempli.
- 1 photo d'identité (nom et prénom au verso).
- Le règlement de 420.00 €
- L'attestation de responsabilité civile ou copie de l'attestation extra scolaire de garantie individuelle de l'enfant
- La fiche sanitaire de liaison dûment complétée et signée accompagnée de la copie du carnet de santé (Pages des Vaccinations à jour)
- Un certificat médical daté de moins de 6 mois à la date d'entrée au Camp.
- Autorisation Parentale dûment complétée et signée.

Si vous ne souhaitez pas fonctionner par mail, merci de joindre 2 enveloppes timbrées (libellées à votre nom et adresse)

A partir du moment où vous nous retournez le dossier d'inscription par la poste, vous vous engagez à :

- Assumer les frais supplémentaires qui seraient engagés pour votre enfant (médical, transport, dégradations, ...).

L'inscription sera prise en compte et validée avec un dossier complet contenant toutes les pièces nommées ci-dessus sans exception.

- Après réception du dossier, un mail vous sera envoyé confirmant votre inscription, si pas de mail par courrier postal avec un N° de Dossier

Notre CAMP est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. N°– 001ORG0443

Nous acceptons :

- Les aides de financement de votre comité d'entreprise. Toute somme non réglée par votre C.E restera à votre charge et vous sera réclamée
- Les Chèques Vacances
- Les aides institutionnelles

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi, dans la limite des places disponibles - 59 places par semaine.

Article 2 – CONDITIONS FINANCIERES

Les frais de participation comprennent

L'hébergement et la restauration en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner) sur le site du CFA de Bourg en Bresse.

Une dotation stagiaire Offerte (Short et Maillot réversibles et une Gourde)

Les frais de participation ne comprennent pas

Le voyage jusqu'à Ekinox le dimanche. Celui-ci est organisé individuellement par chaque participant et n'est pas inclus dans les frais de participation. Les stagiaires sont tenus de rejoindre le camp par leur propre moyen. Idem pour le retour.

Tarif Pension complète

Camp Basket (5 nuits et 5 jours) – **420. € en pension complète.**

Paiement

Un, 2 ou 3 chèques dont le total sera de 420.00 € à l'ordre de « JL Bourg Basket Amateurs » ; Chèques Vacances acceptés. **Le camp devra être réglé au plus tard pour le 30 JUIN 2020.**

Article 3 – CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation du camp par les familles :

- **SI LA FAMILLE A SOUSCRIT L'ASSURANCE ANNULATION**

Annulation

Remboursement des frais en cas d'accident, maladie, maladie grave, hospitalisation
Pas d'intervention à plus de 30 jours avant le camp, **les frais de dossier de 25.00 euros** restent à la charge de l'assuré
entre J-30 et J-22 : assureur rembourse 25% des frais d'inscription au Camp + La JL Basket rembourse 50 % complémentaire, avec une franchise de 30 € par personne
entre J-21 et 8 jours d'arrivée : assureur rembourse 50% des frais d'inscription au Camp + La JL Basket rembourse 30 % complémentaire, avec une franchise de 30 € par personne
entre 7 et 2 jours d'arrivée : assureur rembourse 75% des frais d'inscription au Camp + La JL Basket rembourse 5 % complémentaire, avec une franchise de 30 € par personne
mois de 2 jours avant le départ : assureur rembourse 90 % des frais d'inscription au Camp avec une franchise de 30 € par personne
La déclaration doit être faite immédiatement de l'impossibilité d'effectuer le camp ;

Interruption de séjour

Remboursement des jours non utilisés, à compter du lendemain de l'évènement, en cas d'accident entraînant la cessation de toutes activités sportives ou de loisirs et le maintien en chambre, sur présentation d'un certificat médical. Avec franchise de 30 €
Pas de garantie en cas de maladie

Prime

17 € TTC payable avec l'inscription au camp.

- **SI LA FAMILLE N'A PAS SOUSCRIT L'ASSURANCE ANNULATION ET SUR PRESENTATION D'UN CERTIFICAT MEDICAL :**
- **En cas d'annulation 60 jours avant le Camp, le montant de 50 euros de frais de dossier sera retenu.**
- **En cas d'annulation 30 jours avant le Camp, le montant de 100 euros de frais de dossier sera retenu.**
- **Aucun remboursement ne sera effectué à partir du 29 jours avant le début du Camp.**

Article 4 – ASSURANCE

L'assurance est l'affaire de chaque participant. Le CAMP décline toute responsabilité en cas de blessures, de maladie, de dommages matériels touchant les participants ou de tierces parties. En cas de blessure pendant le CAMP, le stagiaire sera conduit aux Urgences par le Directeur du Camp après avoir eu l'autorisation des parents par téléphone. En tout état de cause les parents seront appelés pour information de l'incident, dans l'heure qui suit.

Le CAMP décline toute responsabilité en cas de perte d'objets de valeur.

L'organisation souscrit une police d'assurance en responsabilité en qualité d'organisateur.

Assistance médicale et soins

En cas de traitement médical, merci de mettre dans un sac spécialement prévu à cet effet les médicaments ainsi que la prescription médicale qui seront confiés au responsable du camp qui sera le garant du respect de vos consignes en cas de traitement particulier.

Le participant doit être en bonne santé et apte à s'adonner à une activité sportive. Le responsable légal doit informer l'organisateur d'éventuels problèmes de santé (allergies et/ou autres problèmes de santé) et de la prise régulière ou irrégulière de médicaments par le participant. Pour valider définitivement l'inscription, il est demandé de remplir consciencieusement la fiche sanitaire.

Cette fiche est confidentielle et n'est lue que par le personnel permanent de l'association qui est votre interlocuteur pour tout ce qui concerne la santé.

Article 5 – PROGRAMME DU CAMP

Début du Camp :

Accueil à EKINOX, le **Dimanche à 16 HEURES**

Fin du Camp :

HALL EKINOX le **Vendredi à 18 HEURES**, après la remise des récompenses et pot de départ.

Article 6 – LA VIE EN GROUPE

Répartition par groupes

L'organisateur tient compte des souhaits des participants (composition des chambres) dans la mesure du possible lors de la répartition par groupes. La répartition définitive relève cependant de l'unique compétence du directeur du camp.

Exclusion

Les instructions des entraîneurs et des responsables des groupes doivent être observées. En cas de non-respect des règles du Camp, de vol ou de vandalisme sur les installations du Camp, la direction du Camp se réserve le droit d'exclure les participants concernés des activités sportives et de les renvoyer chez eux.

Important

Tout objet de valeur (bijoux, lecteur MP3, téléphone portable, console de jeux, etc.) reste sous l'entièvre responsabilité de son propriétaire.

Par conséquent, l'association et ses représentants ne pourraient être tenus responsables de la dégradation ou de la perte de ce type de matériel.

Communication

Les téléphones portables sont interdits pendant les repas et les activités.

Si vous souhaitez joindre votre enfant ou s'il souhaite vous contacter, merci de privilégier les créneaux horaires suivants entre 18h et 19h.

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse mail contact de l'organisation : campbasket.01@gmail.com

Article 8 – CONTACT ORGANISATEUR

Directeur technique du Camp # 01 : Nicolas CRETIN

Inscriptions : JL BOURG BASKET AMATEURS – CAMP BASKET 01 – 42 RUE CHARLES ROBIN – 01000 BOURG EN BRESSE

Pour toutes informations, contacter :

AUDE 06.11.95.21.08 (de 12h30 à 13h30 et Après 16h30 – Vous pouvez laisser un message)

Le Comité de l'Ain de basket au 04.74.23.62.96. (Heures de bureau)

Correspondance courriel : **campbasket.01@gmail.com**

Organisation :

Le camp est organisé par l'association « Jeunesse Laïque Bourg en Bresse » (Section « Amateurs » et « Pro ») en partenariat avec le Comité de l'Ain de Basket.

